

## **Le moment est mal choisi pour se lancer dans des expérimentations hautement risquées comme l'initiative de résiliation**

Le 27 septembre prochain, les Suisses se rendront aux urnes. Les auteurs de l'initiative «de limitation» trompent les électeurs suisses en affirmant qu'ils peuvent limiter l'immigration. Il serait plus juste de parler d'une initiative de résiliation. Au fond, la vraie question est celle de savoir si la Suisse souhaite poursuivre sur la voie bilatérale ou pas? En réalité, nous votons sur la politique européenne. Nous devons tous nous mobiliser, car chaque voix compte.

Pour beaucoup d'entre nous 2014 est un mauvais souvenir. L'acceptation de l'initiative «contre l'immigration de masse» a profondément ébranlé de nombreux Suisses. Le vote a été extrêmement serré, ce qui en surpris plus d'un. Et, c'est vrai, il a été une mauvaise surprise pour l'économie suisse, parce que nous sommes une nation exportatrice. Nos entreprises ont besoin de bonnes relations avec leurs voisins européens, de sécurité juridique et de conditions d'activité attractives.

### **L'initiative ne limite pas l'immigration, elle résilie l'accord sur la libre circulation des personnes et donc l'ensemble des accords bilatéraux I**

Dans moins de deux semaines, le peuple suisse se prononcera sur l'initiative de résiliation et donc sur la politique européenne. Contrairement à ce que suggère son nom, cette initiative radicale ne demande pas la limitation de l'immigration. Non, elle réclame explicitement la résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'Europe – et ce dans un délai de treize mois seulement. Le texte de l'initiative est très clair à ce sujet. Dès lors, elle est encore plus radicale que l'initiative «contre l'immigration de masse» et les conséquences pour l'économie, la politique et la société sont d'autant plus importantes.

## **Résilier des accords bilatéraux sans proposer de solution de remplacement est hautement risqué pour un pays exportateur comme la Suisse**

Le fait est que sans la libre circulation des personnes, c'en est fini des accords bilatéraux I. C'est ce que dit la clause guillotine. Les auteurs de l'initiative ont certes le droit de lancer une initiative contre ces accords. Mais face à un enjeu d'une telle ampleur, j'attends une solution de remplacement. L'initiative de résiliation n'en propose pas, inutile de chercher. Aucune solution ne garantit la participation de la Suisse au marché unique européen en l'absence des accords bilatéraux. La Suisse serait en position de faiblesse pour négocier avec l'UE. À cela s'ajoute que nous traversons une période économique très difficile en raison de la crise du coronavirus. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous lancer dans des expérimentations à haut risque.

## **Les sondages restent des sondages. La décision sera prise le 27 septembre. Et cette fois, nous devons tous nous mobiliser**

Les résultats des sondages sur la votation du 27 septembre sont encourageants. La majorité des personnes interrogées rejeterait l'initiative de résiliation si la votation avait lieu aujourd'hui. Mais c'était aussi le cas avant le scrutin sur l'initiative «contre l'immigration de masse». Et si les sondages avaient valeur de vote, Donald Trump ne serait pas président des États-Unis et la Grande-Bretagne n'aurait pas quitté l'UE. Autrement dit, rien n'est encore gagné. Le Conseil fédéral, le Parlement, les cantons, les villes et l'**alliance ouverte+souveraine** exceptionnellement large qui réunit quelque 80 partis, associations économiques, syndicats et représentants des milieux scientifiques, culturels et de la société civile recommandent clairement de dire NON à l'initiative de résiliation. Mais maintenant, c'est à vous de jouer. Estimer que l'initiative est dommageable ne suffit pas. Votre voix compte et peut faire la différence. C'est à chacun de nous d'agir maintenant, car l'économie c'est nous tous. C'est ainsi seulement que nous pourrions poursuivre une voie bilatérale couronnée de succès.